

LA LUMIREVOLUTION EST EN MARCHÉ



Il y a un an paraissait l'arrêté destiné à réduire les consommations d'éclairage inutiles la nuit dans les bâtiments.

Avec sa campagne « A partir du 1^{er} juillet 2013, les bureaux, façades et bâtiments économisent leur électricité », le Ministère du développement durable faisait figure de pionnier en Europe.

L'heure des bilans – une réelle prise de conscience

Le Syndicat de l'éclairage salue les premiers bilans de l'application de l'arrêté de janvier 2013 relatif à la limitation des gaspillages et nuisances des installations d'éclairage de vitrines ou de façades des bâtiments.

Même si certaines vitrines restent encore allumées toute la nuit, même si certaines façades de bâtiments (publics ou privés) sont sous le feu des projecteurs à 4 heures du matin, c'est l'ensemble de la société qui prend peu à peu conscience que **l'éclairage n'est pas un détail banal**. Il permet de mieux vivre, de redessiner en beauté nos espaces intérieur ou extérieur et d'augmenter notre bonheur national brut. Mais c'est aussi, lorsqu'il est mal conçu, mal calculé, mal utilisé et mal contrôlé, une source de nuisances, d'inconfort et de surcoûts.

Traitons maintenant les 90% de consommation restants

La « **lumirévolution** » est en marche, et chacun doit en être acteur car nous avons tous à y gagner. Nous souhaitons donc que le ministre poursuive le travail qu'il vient d'entreprendre en janvier 2013 en traitant maintenant la partie immergée de l'iceberg, c'est-à-dire les 90 % restants de la consommation des installations d'éclairage. C'est ce gisement d'économies d'énergie qui reste peu exploité, alors qu'il existe des **systèmes simples, performants et éprouvés qui savent réguler la lumière** en fonction de la présence et de la lumière naturelle, et offrir immédiatement des économies. Quels sont les autres usages de l'électricité où l'on peut à la fois améliorer le service apporté et réduire de 50 à 70 % sa consommation électrique ?

Imaginer l'éclairage de demain : durable et intelligent

À l'image des profondes mutations sociales et économiques actuelles, l'éclairage électrique, partout présent depuis plus d'un siècle, vit des transformations radicales. La vieille lampe à incandescence que l'on croyait éternelle disparaît, les LED et la commande numérique permettent de contrôler la qualité et les nuances de la lumière et de la poser où il faut et quand il faut, les lampes, les candélabres, sont même considérés comme des vecteurs de développement de systèmes de communication à l'échelle d'un bâtiment ou d'une ville.

C'est donc peu dire que ces premiers succès, suite à la prise en charge du sujet par le gouvernement, sont timides. Et pourtant le potentiel est énorme lorsque l'on considère le gisement d'économies, mais aussi d'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail, qu'apporteraient la mise à niveau des installations d'éclairage public, des éclairages de bureaux, de salles de classes, de commerces, d'hôpitaux, d'ateliers..., tous ces espaces non résidentiels, qui ne font l'objet à ce jour d'aucun encadrement quant à leurs installations existantes, et dont l'urgence de leur rénovation est chaque fois négligée, au profit des seuls logements.

Un savoir-faire national reconnu

En France, les industries de l'éclairage, représentées par le Syndicat de l'éclairage, sont actives et dynamiques. Par leur capacité à innover, chacune de ces sociétés a **une culture de start-up permanente**. Elles réalisent pour l'utilisateur final les indispensables études d'éclairage et de consommation qui lui évitent de devoir supporter quinze ou vingt ans durant des éclairages inconfortables et énergivores. Pour les gestionnaires de bâtiments, ou de l'éclairage public, elles proposent des solutions (luminaires et automatismes simples) adaptées qui répondent à leur besoin et à celui des utilisateurs.

Enfin n'oublions pas qu'au-delà des considérations économiques et environnementales, toutes deux rationnelles, l'éclairage, c'est aussi la magie et le rêve d'une lumière maîtrisée.

Pourquoi attendre ?

A l'heure du premier bilan, le Syndicat de l'éclairage se félicite des économies d'énergie produites par cet arrêté mais rappelle qu'il est dorénavant grand temps de s'attaquer au champ réel d'économie, c'est-à-dire les 90% de la consommation restants : l'éclairage en journée.

Le Syndicat des industriels de l'éclairage a pourtant attiré à plusieurs reprises l'attention du gouvernement sur ce véritable gisement ; en vain.

Il lui demande à nouveau aujourd'hui de saisir l'opportunité offerte par le texte sur la transition énergétique pour prendre les dispositions nécessaires : encourager la rénovation des installations d'éclairage existantes ; dans l'éclairage public certes, mais surtout dans l'éclairage intérieur. La consommation d'énergie des bâtiments tertiaires publics et privés représente à elle seule 37% de la consommation, soit deux fois plus que celle des logements.

Faisons de l'efficacité énergétique une priorité économique, environnementale et sociale. L'énergie électrique la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.



Suivez-nous sur Twitter : [@SyndEclairage](https://twitter.com/SyndEclairage).

Le Syndicat de l'éclairage, affilié à la FIEEC, Fédération des industries électriques, électroniques et de communication, est une organisation professionnelle qui regroupe les fabricants de lampes, de matériels d'éclairage pour l'intérieur et pour l'extérieur, luminaires, candélabres, auxiliaires électriques et électroniques, systèmes de commandes et de gestion de l'éclairage et services associés. Avec plus de 50 entreprises adhérentes et autant d'unités de production, le syndicat représente plus de 80 % des lampes d'éclairage général vendues sur le marché français et environ 70 % des luminaires fonctionnels ou architecturaux pour l'éclairage intérieur ou extérieur. Le marché français de l'éclairage est estimé à 2,3 milliards d'euros.

Entreprises adhérentes : Abel, Alizari, Ansorg, Aric, Atéa, Atelier Sédap, Aubrilam, Comatélec Schröder, Conimast, Debbas, Dr Fischer Europe, Eclatec, ERCO, Etap, Flos, GE Lighting, GHM, Harvard Engineering, Havells Sylvania, Hella, Holight, iGuzzini, Indal, KRS, l'Ebénoïd, LEC, Legrand, Lenzi, Lledo, Nordeon, Osram, Petitjean, Philips, Radian, Regent, Ridi, Sammode, Sarlam, Sécurlite, Selux, Sogexi, Technilum, Technology Luminaires, Thorn, Toshiba, Trato, Tridonic, Trilux, Valmont, Waldmann

Le Syndicat de l'éclairage est membre fondateur de LightingEurope.